



AUTORISATIONS/INSCRIPTIONS CLASSES ELEMENTAIRES
2019-2020



Je soussigné(e)
père/mère de l'enfant en classe de
.....

Sorties scolaires



- autorise mon fils/ma fille, à participer aux sorties régulières et ponctuelles organisées par l'école pendant le temps scolaire activités ne nécessitant pas de transport car pratiquées dans le cadre géographique de la commune et n'excédant pas une demi-journée) de l'année scolaire 2019-2020.
- autorise également les accompagnateurs à faire pratiquer toute intervention chirurgicale jugée nécessaire par le médecin.

Numéros de téléphone et personne à contacter en cas d'urgence :

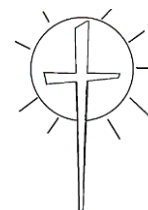
.....



Utilisation des photos prises à l'école

- Autorise l'école à utiliser dans le cadre pédagogique (journal de l'école, site Internet, publications, reportages...) des photos de mon enfant (nom, prénom) prises au cours des activités scolaires.
- Autorise aussi l'école à envoyer des photos par courrier électronique aux familles.
- Refuse que l'école utilise et envoie des photos de mon enfant.

Inscription à la catéchèse



- Inscris mon enfant à la catéchèse (pour les élèves à partir du **CP**)
- N'inscris pas mon enfant à la catéchèse

Inscription à l'anglais +

It's english time!



Jours des séances d'anglais+ donnés à la rentrée

Mon enfant (Nom, Prénom)

- Participera aux séances facultatives d'anglais+ sur le temps de midi.
- Ne participera pas aux séances d'anglais +

La santé de l'élève



Mon enfant n'a pas de problème de santé particulier à signaler.

Mon enfant a le(s) problème(s) particuliers à signaler (allergies ...) :

.....

En cas de problèmes de santé, veuillez cochez ci-dessous :

- Mon enfant aurait besoin d'un PAI pour 2019-2020
(Projet d'Accueil Individualisé permettant de donner un médicament donné en classe pour un problème de santé **récurrent**, du type allergie, asthme...)

Raisons :

Le médecin scolaire prendra contact avec vous pour établir le PAI.

- Mon enfant bénéficiait d'un PAI en 2018-2019

Raison :



Attention !

Il est impératif de donner dès la rentrée, **une nouvelle ordonnance valable jusqu'en juin 2020, ainsi que le protocole de PAI établi par votre médecin traitant.**

Si vous ne nous avez pas transmis l'ordonnance et le protocole de PAI le 20 septembre 2019, l'école se décharge de toute responsabilité en cas de problème de santé de votre enfant, relatif au PAI.

Ecrire « lu et approuvé »

Faitle...../...../.....